

# Comment accompagner l'utilisateur pour bien déclarer ?



## Comment est calculée La prime d'activité ?

Pour le calcul de la Prime d'activité (Ppa), la Caf prend en compte



## Pourquoi une déclaration trimestrielle ?

Chaque trimestre, le montant de la Prime d'activité est réexaminé, en fonction des ressources déclarées.  
**Tous les 3 mois**, l'utilisateur bénéficiaire de la Ppa doit



## Que doit déclarer l'utilisateur ?

Toutes les ressources des membres de son foyer sont **prises en compte**, y compris si elles sont non imposables.

### La résidence en France

Les séjours à l'étranger ne doivent **pas être supérieurs à 3 mois**, soit 92 jours en continu ou non sur une année civile (ex : entre le 1er janvier et le 31 décembre 2020)

### La situation familiale déclarée à la caf

En couple, seul, avec ou sans enfants...

**La situation professionnelle et les revenus des membres du foyer et de l'utilisateur =>** ils doivent percevoir des revenus d'activité (salaires, revenus de travailleurs indépendants, revenus de stage, apprentissage)

### Confirmer ou modifier son profil (situation)

caf.fr | MON COMPTE  
MON PROFIL

puis compléter une  
déclaration trimestrielle  
de ressources  
sur Caf.fr ou appli mobile

### Sont prises en compte les ressources perçues sur les 3 mois :

- ✓ Salaires,
- ✓ Indemnités chômage,
- ✓ Indemnités journalières maladie, accident du travail
- ✓ pension invalidité, vieillesse,
- ✓ pension alimentaire

### Le saviez-vous ?

Pour les **salaires**, l'utilisateur doit déclarer le **net à payer avant prélèvement à la source, au mois de perception/versement**.

Si il a plusieurs employeurs, il doit additionner les montants de ses salaires.

### Il doit également penser à :

Ajouter **+**

- ✓ Acomptes
- ✓ Retenues pour prêts
- ✓ Saisie sur salaire
- ✓ Retenue pour logement

Déduire **-**

Prime de crèche -  
Remboursement abonnement transport, de frais kilométriques, de grand déplacement – prime de panier, indemnités de repas sur lieu de travail ou hors locaux, frais locaux



# Les bons réflexes du partenaire pour que l'utilisateur évite les erreurs !

## La vie de l'utilisateur évolue, sa déclaration aussi !

Lorsque l'utilisateur déclare des changements à d'autres organismes (Pôle emploi, Cnam, Conseil Départemental, CCAS...), il doit le faire en même temps à la Caf. Pour déclarer, l'utilisateur doit adopter **le bon réflexe** : caf.fr ou l'appli Caf - Mon Compte ! Il peut mettre à jour ses informations **24h/24, 7j/7**.

## Une déclaration juste et des droits justes.

Je **l'oriente** vers le Caf.fr ou l'appli mobile pour déclarer ses ressources, ou signaler un changement

Je lui **rappelle** ses obligations déclaratives

Je lui explique les **avantages**

Je lui explique **les risques**



### LES AVANTAGES POTENTIELS

Une déclaration rapide permet la **stabilité du budget** de l'utilisateur.

S'il ne déclare pas, la Caf ne peut pas étudier tous ses droits potentiels, par exemple s'il :

- ❖ ne travaille plus, il peut peut-être prétendre au Rsa et à l'aide aide personnelle au logement ;
- ❖ se sépare, la caf prend uniquement en compte les revenus des personnes présentes au foyer, ou peut l'aider à recouvrer une pension alimentaire impayée.



### LES RISQUES ENCOURUS

Tout ce qui a été payé par erreur doit être remboursé à la Caf. Si les informations du dossier de l'utilisateur sont **incomplètes, inexactes** ou **déclarées tardivement**, la prime d'activité peut être versé à tort...

S'il n'y a pas droit, Il devra rembourser l'aide reçue en trop à la Caf.

**Attention ! Plus l'utilisateur tarde à déclarer, plus la somme à rembourser peut être importante.**

